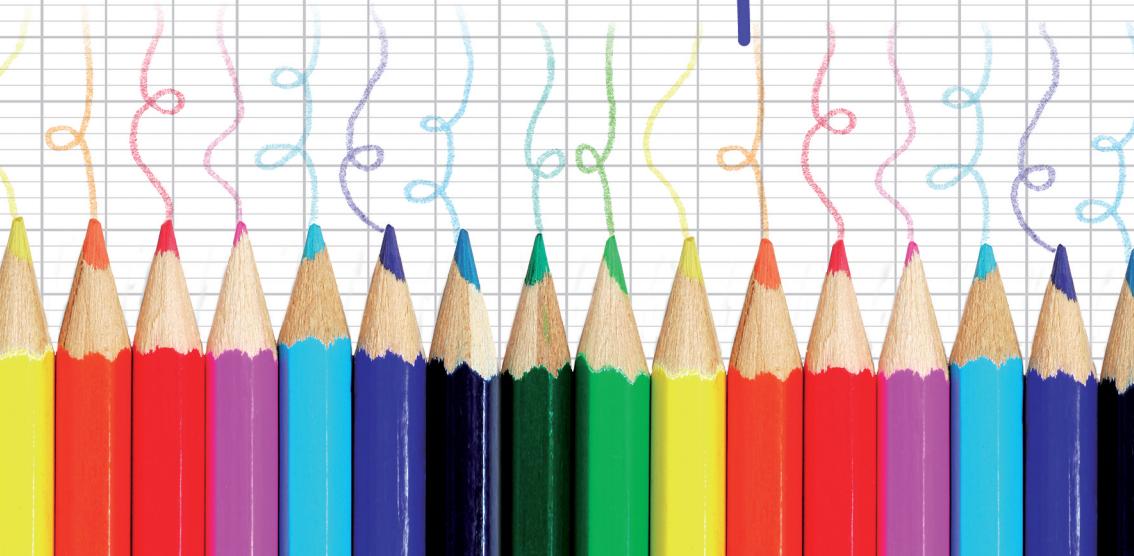




Serris  
Val d'Europe

Rentrée 2014

Mode d'emploi



# Édito

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Chaque rentrée scolaire est un moment important dans la vie de vos enfants. La prochaine revêt pour la Ville de Serris un caractère particulier.

En effet, la rentrée de septembre 2014 est le moment que les acteurs éducatifs du territoire, suite à une intense concertation, ont choisi pour **l'application des nouveaux rythmes scolaires**. Une nouvelle organisation du temps scolaire entrera en application dans les écoles maternelles et élémentaires de Serris avec, pour principale nouveauté, **l'école qui aura lieu désormais le mercredi matin**.

Cette nouvelle organisation amène divers changements dans les activités et services proposés aux Serrissiens : **de nouveaux temps d'activités périscolaires, un changement d'horaires du centre de loisirs du mercredi, une simplification de l'accueil périscolaire du soir et des études surveillées, etc.**

Par ailleurs, cette rentrée scolaire mobilise un effort important de la collectivité, notamment dans la mise en place des "**parcours éducatifs**" qui permettront aux enfants de découvrir, deux fois par semaine, de nombreuses activités.

Pour aider chacun à s'imprégner de ces différents changements, nous avons imaginé ce petit guide "Rentrée 2014, mode d'emploi", ainsi que **des outils pratiques qui se veulent utiles aussi bien pour les parents que pour les enfants**.

**Pour les parents :** un calendrier de l'année scolaire 2014-2015 avec un rappel des dates de réservation du centre de loisirs.

**Pour les enfants :** un emploi du temps de la semaine à reconstituer seul ou à l'aide d'un adulte, pour les accompagner tout au long de l'année.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des services et partenaires qui ont contribué à sa préparation, une rentrée scolaire pleine de réussite et de découvertes.

Philippe DESCROUET



Maire de Serris

# La nouvelle

## semaine scolaire

Une semaine scolaire mieux adaptée aux rythmes de vie de l'enfant et à ses capacités d'apprentissage

- Les enfants auront **classe le mercredi matin.**



- Le matin étant un moment plus favorable aux apprentissages, les **matinées d'enseignement sont allongées** (*8h30/12h00 quatre jours par semaine et 8h30/11h30 pour le mercredi*).

- La **pause méridienne** se déroule  
de 12h00 à 14h00.

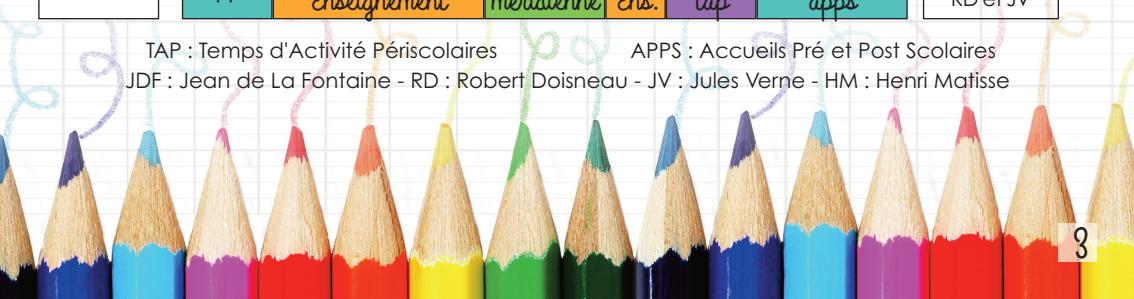


Lundi	apps	Enseignement	Pause mérédienne	Ens. Enseignement	tap	apps	JDF et HM RD et JV
Mardi	apps	Enseignement	Pause mérédienne	Ens. Enseignement	tap	étude	JDF et HM RD et JV
Mercredi	apps	Enseignement	Centre de loisirs (de 11 h 30 à 19 h)				
Jeudi	apps	Enseignement	Pause mérédienne	Ens. Enseignement	tap	apps	JDF et HM RD et JV
Vendredi	apps	Enseignement	Pause mérédienne	Ens. Enseignement	tap	étude	JDF et HM RD et JV

TAP : Temps d'Activité Péri-scolaires

APPS : Accueils Pré et Post Scolaires

JDF : Jean de La Fontaine - RD : Robert Doisneau - JV : Jules Verne - HM : Henri Matisse





## Les "parcours éducatifs"

Faire du nouveau Temps d'Activités Périscolaires (TAP)  
un véritable temps éducatif

- Les "parcours éducatifs" auront lieu **2 fois par semaine,**  
**de 15h00 à 16h30.**



Écoles	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Jean de La Fontaine et Henri Matisse	TAP		TAP	
Robert Doisneau et Jules Verne		TAP		TAP

- Le "parcours éducatif" est une activité périscolaire **facultative** avec une **inscription annuelle**. Il est pris en charge par la Ville et ouvert à tous les enfants scolarisés.
- Les enfants seront répartis par groupe de niveaux et auront la possibilité de suivre **UN "parcours éducatif"** construit autour de **6 axes thématiques** :
  - **Culture & Expression** :
  - **Développement durable** :
  - **Sciences et Technologies** :
  - **Culture et Expression** :
  - **Activités Physiques et Sportives** :
  - **Ouverture culturelle sur le monde**.
- **5 cycles d'activité** tout au long de l'année (*période de vacances à vacances, voir calendrier parents*).
- Au cours d'**un cycle**, les enfants suivent **2 ateliers différents** (ex : atelier théâtre le lundi et initiation sportive le jeudi).

# Des parcours adaptés

## aux enfants de maternelle

Une attention particulière est portée à la mise en place des parcours éducatifs en maternelle

- Les "parcours éducatifs" pour les maternelles doivent garantir **un maximum de repères** (*présence des ATSEM, identification des intervenants au moyen de trombinoscopes, repères visuels, moments rituels, utilisation des salles de classes...*).
- Les **besoins physiologiques des enfants** sont pris en compte (*repas pris au début de la pause méridienne, endormissement, durée de la sieste, réveil progressif...*).
- Les **activités** proposées sont **adaptées à leur âge**, des espaces spécifiques seront aménagés et les ateliers "en jeu libre" seront de courte durée.
- Les 5 **axes thématiques spécifiques** sont :

- **l'équilibre**  
(jeux de construction et d'emboîtement, éveil corporel,  
parcours de motricité, parcours de billes, construction de mobiles) ;



- **les sons**  
(chansons et comptines, instruments de musique...) ;



- **la nature**  
(découverte des plantes, fleurs, connaissance des animaux et de leur habitat...) ;



- **la matière**  
(le toucher, l'eau, le chaud/le froid...) ;



- **et les contes et légendes**  
(imaginaire, ateliers de costumes, lectures de contes...) .



# Des intervenants expérimentés et qualifiés

Qui sont les encadrants qui animeront les parcours éducatifs ?

- La plupart des encadrants des TAP sont **des agents qualifiés du Département Action éducative de la ville** :

- *les animateurs du service Enfance ;*
- *les éducateurs sportifs de Planète Sport ;*
- *les ATSEM qui travaillent dans les écoles.*



- D'autres professionnels complètent notre équipe, ce sont **des intervenants d'associations sportives et culturelles du territoire.**

## Le Centre de Loisirs du mercredi

4 centres ouverts pour un meilleur accueil de proximité

- Les enfants pourront être accueillis au **centre de loisirs le mercredi à partir de 11h30** et ce jusqu'**à 19h00.**

- Accueil échelonné de 11h30 à 12h00 et de 13h45 à 14h00.
- Départ échelonné de 17h00 à 19h00.

- Les **4 centres de loisirs** seront ouverts.



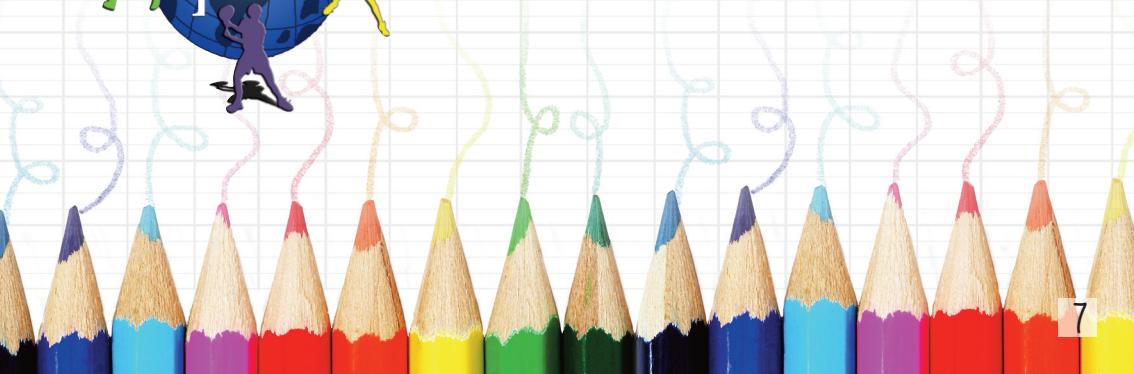
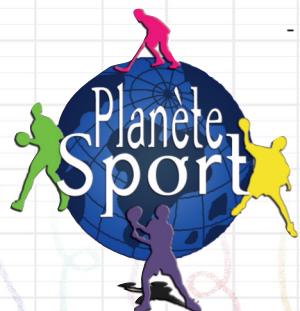
## L'accueil

### périscolaire du soir

Une organisation simplifiée,  
un goûter équilibré pour tous

- L'accueil du soir se déroule de 16h30 à 19h00 et englobe désormais les études surveillées.
- Un goûter équilibré sera fourni par la ville à tous les enfants.  
Il sera servi de 16h30 à 17h00.
- L'étude aura lieu désormais 2 soirs par semaine de 17h00 à 18h00 (*les jours où l'école finit à 16h30*).
- Les enfants qui fréquentent l'étude pourront être inscrits à l'accueil du soir.
- Pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et éviter la suractivité, l'école des sports Planète Sport évolue :

- les éducateurs sportifs interviendront sur les TAP ;
- l'École Municipale des Sports proposera des séances non plus le soir après l'école mais uniquement le samedi matin.





## Journée de préparation et d'information du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014

Votre prochain rendez-vous d'information et de rencontre avec les encadrants des parcours éducatifs

- Au cours de cette journée du lundi 1<sup>er</sup> septembre,  
le centre de loisirs sera exceptionnellement fermé.
- Les équipes d'animation et les intervenants associatifs seront néanmoins présents dans les locaux pour préparer ensemble la rentrée scolaire.
- Les enfants et les parents seront accueillis à partir de 16h30 au centre de loisirs pour un moment convivial d'échange et d'information sur la rentrée scolaire  
*(présentation des intervenants, visite des locaux, déroulement des parcours éducatifs, etc.).*



Département Action Éducative

2 place Antoine Mauny - 77 700 Serris

Tél. : 01 60 43 67 66 - Courriel : [p.damge@mairie-serris.net](mailto:p.damge@mairie-serris.net)

[www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)

Création graphique : Ville de Serris - Imprimé sur du papier norme PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique